

Séminaire sur : « L'option stratégique de l'économie verte : opportunités et enjeux pour le Maroc »

Le lundi 21 mars 2011

A 9H00

Plan de l'intervention :

1/ Le contexte environnemental international

2/ Le contexte environnemental National

3/ Les opportunités de l'économie verte pour le Maroc

4/ Les recommandations :

La bonne gouvernance

Une vraie stratégie de communication adaptée aux entreprises :

La formation de compétences

Le suivi des indicateurs

5/ L'économie verte et la CGEM :

1/ Le contexte environnemental international :

Définie comme étant l'ensemble de l'activité économique générée « par toutes les entreprises qui produisent des biens et services contribuant à éviter, à réduire ou à supprimer des nuisances pour l'environnement », l'économie verte s'est imposée pour entraîner une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

Dans cette optique, la transition vers une croissance plus verte engagera des investissements annuels avoisinant 2% du PIB mondial (soit 1.300 milliards \$ US), ce qui exigera des politiques et des investissements qui dissocient la croissance, **de la consommation intensive de matières premières et d'énergie.**

Les études menées par le Programme des Nations Unis pour l'Environnement (PNUE) affirment que le développement durable et l'économie vont de pair puisque l'économie verte n'entrave pas mais, plutôt, encourage le développement de l'emploi et la richesse des nations.

Les investissements publics et privés, au niveau mondial, dédiés aux secteurs importants pour une croissance verte ont déjà fait leurs preuves en matière de diminution de la pauvreté et de réduction voir d'élimination des dommages environnementaux ainsi des subsides malencontreux.

Les dix secteurs centraux identifiés dans le cadre de ces investissements sont : l'agriculture, le bâtiment, l'offre énergétique, la pêche, la foresterie, l'industrie (dont efficacité énergétique), le tourisme, le transport, la gestion des déchets et l'eau. Pour chaque secteur, plusieurs défis ont été relevés facilitant la transition vers une croissance verte et les conditions de leur mise en œuvre.

Cependant, il a été constaté qu'une réaffectation des investissements publics et privés, stimulée par des réformes appropriées, est nécessaire pour développer et/ou renforcer le capital naturel, comme les forêts, l'eau, les sols et les stocks de pêche, qui sont particulièrement importants pour les populations rurales pauvres.

Toutefois, nous pouvons tirer des constats de ce contexte internationale trois données qui sont :

- L'économie verte peut contribuer à la génération de la richesse et à l'accroissement du PIB.
- Il existe un lien entre la lutte contre la pauvreté, et l'amélioration de la sauvegarde et l'entretien des biens environnementaux communs en raison du flux des bienfaits issus du capital naturel dont bénéficient directement les pauvres.
- La transition vers une économie verte créera de nouveaux emplois et par conséquent un taux plus élevé de croissance économique. Bien que

pour certains secteurs, tels que la pêche, dans une perspective à court terme, la transition peut provoquer un ralentissement.

Reste à souligner que la transition vers une économie verte ne sera pas facile. Pour réussir la mutation verte, les gouvernements, les entreprises et la société civile devront s'engager conjointement dans ce mouvement.

2/ Le contexte environnemental National :

Au Maroc (comme dans la majorité des pays en développement), les problèmes de l'environnement sont pluriels et diversifiés. Ils concernent les aspects liés à la gestion et à l'exploitation des ressources naturelles :

- De grands espaces forestiers sont détruits chaque année. La désertification rampante engloutit des centaines d'ha annuellement. On estime à plus de 31.000 hectares/an les pertes annuelles en forêt.
- L'eau tend vers une mauvaise qualité suite aux déversements des rejets industriels et domestiques, à l'emploi à grande échelle des produits phytosanitaires, des engrais et suite à la minéralisation des eaux en raison de l'intrusion des eaux marines.
- La biodiversité connaît également de graves dangers au Maroc en dépit de sa diversité et de sa richesse.
- Les ressources en sols qui représentent l'une des ressources stratégiques du Maroc du fait de la place du secteur de l'agriculture dans l'économie nationale sont aussi de plus en plus menacées suite à : l'érosion éolienne et hydrique, la pratique de cultures non appropriées, l'urbanisation des terres agricoles, l'utilisation de techniques archaïques dans le domaine de l'exploitation des ressources minières et des carrières.
- L'air des grandes agglomérations urbaines est fortement pollué. Cette pollution atmosphérique provient essentiellement des émissions des unités industrielles et des transports. Les études disponibles comportent un caractère ponctuel et fragmentaire et ne concernent que quelques grandes villes comme Casablanca, Marrakech, Rabat.
- La gestion des déchets, et notamment des décharges et le traitement des ordures fonctionnent grâce à un réseau informel. Il faut souligner que 6 millions de tonnes de déchets solides municipaux et plus de 975 000 tonnes de déchets industriels produits annuellement se retrouvent dans des décharges sauvages.

Ces contraintes et bien d'autres entraînent d'énormes problèmes environnementaux ce qui a nécessité l'insertion d'une véritable politique de développement durable à travers la mise en œuvre de plusieurs initiatives dont une véritable stratégie de développement durable et d'économie verte.

3/Les opportunités de l'économie verte pour le Maroc :

Le marché de l'économie verte concerne en premier lieu les entreprises qui vont devoir s'adapter aux nouvelles règles du jeu : nouvelles réglementations, marchés émergents, etc. Elle concerne aussi des entreprises ayant développé des savoirs et des expertises dans le domaine en termes de conseil, de formation et d'accompagnement et bien d'autres secteurs...

Les acteurs du développement régional, les collectivités locales et leurs partenaires dans les politiques de développement économique et d'emploi sont de surcroît impliqués pour stimuler l'économie verte et accompagner ses effets, notamment sur l'emploi.

L'économie verte est génératrice de plusieurs opportunités :

- Une croissance économique « verte » par :
 - La valorisation des écotecnologies, soit l'ensemble des technologies dont l'emploi est moins néfaste sur l'environnement que le recours aux techniques habituelles répondant aux mêmes besoins ;
 - La pratique d'une production et consommation responsable allant de la conception jusqu'à la production de milliers de produits ;
 - La protection et le rétablissement des services écosystémiques : eau, les sols et biodiversité ;
 - Le développement durable en matière de transports, production industrielle, habitat et bien d'autres domaines...
- La dynamisation du secteur de l'emploi par :
 - La création d'emploi, puisque l'économie verte va certes créer des emplois nouveaux, mais surtout modifier les emplois existants qui vont se doter de compétences nouvelles;
 - La création de nouveaux métiers spécifiquement consacrés à l'environnement (cabinet de conseil, commerce carbone, recyclage, traitement des déchets et eaux usées...)
- L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises par :
 - Une adoption plus large de technologies visant à économiser les ressources avec une espérance de gain de compétitivité-prix ;
 - une réorganisation de la chaîne de valeur pour réduire les gaspillages tout au long du cycle de vie du produit;

- La création de nouveaux marchés permettra en retour de réduire le coût de disponibilité des technologies environnementales. Le marché national créera ainsi les conditions de son développement futur dans des marchés d'exportation en expansion ;
- Une rationalisation du processus productif entraînant une amélioration de l'efficacité ainsi qu'une rationalisation des coûts.

4/ Les recommandations :

- Une Bonne gouvernance :

La conduite de changement représente un élément majeur dans la transition vers l'économie verte et ce à travers :

- ✓ La déclinaison de la stratégie et des enjeux d'une économie verte en termes d'optimisation des ressources, de compétitivité et de performance ;
- ✓ L'implication de l'ensemble des acteurs concernés,
- ✓ L'encouragement et l'incitation aux entreprises par des dispositifs appropriés,
- ✓ Le rapprochement des entreprises pour un meilleur effet de synergie.
- Une vraie stratégie de communication adaptée aux entreprises :

Développer les pratiques d'une économie verte dans le tissu économique marocain, nécessitera, sans doute, une stratégie de communication cohérente vis-à-vis de tous les acteurs concernés.

La stratégie appropriée devra avoir comme objectif :

- ✓ La mise en place de contenu communicationnel adapté et personnalisé ;
- ✓ La proximité et la conscientisation des cibles pour une meilleure appropriation de la problématique ;
- ✓ Une diffusion large et interactive avec l'ensemble des cibles concernées.
- Formation de compétences :

La mutation vers l'Économie verte requiert une éducation au développement durable, y compris la formation à de nouvelles compétences professionnelles et à de nouveaux systèmes. Les programmes de formation aux emplois verts peuvent être intégrés dans des plans éducatifs tant académiques qu'informels.

Pour cela, différentes actions peuvent être menées :

- ✓ 1/ Identification des métiers concernés ;
- ✓ 2/ Définition des besoins en formation et organisation de parcours de formation et de qualification ;
- ✓ 3/ Appui des recrutements via un service « après-formation » ;
- ✓ 4/ Diffusion et valorisation des métiers de la croissance verte.

- Suivi des indicateurs :

Les entreprises améliorent leur productivité, réalisent des économies d'échelle et gagnent des parts de marché grâce à la précision de leurs indicateurs de gestion. De la même manière, la mise en place d'une politique responsable s'appuie sur des indicateurs de performance adaptés. Ils doivent être pertinents et en quantité suffisante pour réaliser les objectifs de l'entreprise.

Les indicateurs de performance sont spécifiques à un secteur d'activité et révèlent des opportunités d'amélioration par rapport à la consommation d'eau, d'énergie, au recyclage, à la quantité de déchets produits...

Cependant, un suivi régulier de ces indicateurs s'impose pour définir un état des lieux permettant de se situer par rapport aux actions entreprises et à celle à entreprendre.

5/ L'économie verte et la CGEM :

Consciente de l'importance des défis majeurs relatifs au développement des pratiques de l'économie verte, La CGEM contribue à travers sa Commission Développement Durable, à fournir l'appui nécessaire aux entreprises pour les aider à mieux appréhender les questions liées à l'environnement et à leur proposer des axes de réflexion et d'actions permettant le renforcement d'une culture managériale basée sur l'éco-efficacité et ce, afin d'augmenter leur compétitivité et leur rayonnement, tant sur le plan national qu'international.

Cette même commission agit également auprès des pouvoirs publics pour la meilleure adéquation possible entre respect de l'environnement et de la compétitivité.

Aussi, le Label CGEM pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) vient corroborer les efforts de la Confédération pour promouvoir les facteurs d'attractivité de l'investissement productif et de la croissance à long terme parmi lesquels figure la protection de l'environnement.

Dans la même optique, le Centre Marocain de Production Propre (CMPP) agit depuis sa création en 2000, comme un dispositif opérationnel de la Commission Développement Durable via l'assistance permanente aux entreprises marocaines pour l'adoption de technologies plus propres permettant : productivité, compétitivité et respect de l'environnement.